

Covid-19 : Sortir en forêt, les préconisations à respecter



Depuis le lundi 11 mai, les forêts du Val-d'Oise sont de nouveau accessibles au public. Cette réouverture s'accompagne de mesures préventives que l'[Office national des forêts](#) vous rappelle.

Veillez à appliquer toutes ces préconisations si vous comptez prendre un bol d'air frais.

Elles permettent de lutter contre la propagation du Covid-19 mais également protéger une faune devenue moins farouche et plus sensible.

Cette réouverture des forêts coïncide avec les naissances des animaux sauvages, les chiens doivent donc être tenus en laisse jusqu'au 30 juin

Attention, les parcs et jardins demeurent fermés.

RÉOUVERTURE DES FORÊTS MODE D'EMPLOI



La réouverture des forêt **s'accompagne de mesures préventives** car la lutte contre la propagation du Covid-19 continue. Chacun doit faire preuve de **responsabilité lors de leurs visites en forêt**. Ses vastes espaces naturels, ses nombreux kilomètres de sentiers, de chemins et ses grandes aires d'accueil offrent les conditions nécessaires au **respect des mesures de distanciation physique**, préconisées par les autorités de santé publique.



CES PRÉCONISATIONS S'APPLIQUENT DANS UN **MAXIMUM DE 10 PERSONNES** EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES



DÉTENTE, PROMENADE ET MARCHÉ
 SEUL, EN FAMILLE, ENTRE AMIS

>>> **AUTORISÉ**



PRATIQUES SPORTIVES INDIVIDUELLES

CYCLISTES, COUREURS, CAVALIERS, GRIMPEURS...

Se référer également aux consignes apportées par les fédérations sportives.

>>> **AUTORISÉ**



**SORTIES ORGANISÉES PAR :
 ASSOCIATIONS, GUIDES NATURALISTES...**
 10 PERSONNES MAXIMUM / GESTES BARRIÈRES À RESPECTER

>>> **AUTORISÉ**



**PROFESSIONNELS EN FORÊT
 CESSIONNAIRES**
 GESTION FORESTIÈRE, TRAVAUX ROUTIERS

>>> **AUTORISÉ**

EN FORÊT



SAISON DES NAISSANCES EN FORÊT :
 GARDONS NOS ANIMAUX DE
 COMPAGNIE SOUTS CONTRÔLE



N'ALLUMONS NI FEU, NI BARBECUE



NE CAMIONS PAS EN FORÊT OU SUR
 LES AIRES D'ACCUEIL



RESTONS SUR LES CHEMINS OU
 LES SENTIERS BALISÉS



PARTAGEONS L'ESPACE AVEC
 LA DIVERSITÉ DES USAGES

AVANT



PRÉPARONS NOTRE VISITE EN FORÊT,
 POUR NE PAS SE CANTONNER AUX
 EMPLACEMENTS PROCHES DES PARKINGS
 ET DES ENTRÉES FORESTIÈRES.

ATTENTE DES **NOUVELLES DÉCISIONS
 GOUVERNEMENTALES** LIÉES AU
 REGROUPEMENT DE PERSONNES



**COMPÉTITIONS SPORTIVES,
 ÉVÉNEMENTS CULTURELS**
 TOUTES PRATIQUES

>>> **NON AUTORISÉ**



**CHANTIERS NATURE,
 ACTIVITÉS DE TEAM BUILDING**

>>> **NON AUTORISÉ**



**GROUPES SCOLAIRES ET
 CENTRES DE LOISIRS**

>>> **NON AUTORISÉ**

Liens utiles

[Déconfinement : Tout ce qu'il faut savoir](#)

[Covid-19 : Infos et actions de la Ville](#)